AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5004
FR0004056851-FS1303

16 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 11 novembre 2020, le seuil de 5% du capital de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et de CNP Assurances qu'elle contrôle, 7 753 209 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 4,92% du capital et 4,12% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	4 761 272	3,02	4 761 272	2,53
CNP Assurances	2 991 937	1,90	2 991 937	1,59
Total CDC	**7 753 209**	**4,92**	**7 753 209**	**4,12**

Ce franchissement de seuil résulte de la restitution d'actions SPIE SA détenues à titre de collatéral par CNP Assurances.

[1] Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions ordinaires représentant 188 040 559 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.